

Cette rentrée 2013 est la première rentrée préparée par ce gouvernement.

Dans les principes, on revient à une Ecole républicaine, à la confiance redonnée aux enseignants, à la reconstruction de leur formation, à la « priorité au primaire », avec la relance de l'accueil des enfants de moins de trois ans et le dispositif "plus de maîtres que de classes" pour apporter une aide supplémentaire aux enfants les plus en difficulté.

Cette rentrée 2013 se fait donc avec plus de 7000 postes supplémentaires, dans les écoles et les établissements alors que depuis 10 ans nous subissons des suppressions massives. Mais nombre de ces postes sont de nouveaux recrutements donc des stagiaires et les effets des créations d'emplois ne sont pas assez visibles sur le terrain.

Notre fédération sans crier au miracle a fait le choix de ne pas se joindre à la vague de contestation tout azimut qui se déchaîne actuellement. Elle a fait le choix d'assumer son soutien à la réforme des rythmes scolaire même si il est vrai certains points, comme la spécificité de la maternelle, sont à améliorer. Elle a fait le choix également de toujours condamner les dérapages, surtout quand ils ont des connotations racistes. Nous avons par ailleurs condamné l'attitude de la police dans l'affaire dite « Léonarda » et pensons avoir été entendus.

Dans notre académie, la dotation 1er degré est de +5 . On rêvait mieux pour réenchanter l'école. Les demandes de formations ASH ne sont plus validées. La formation continue est à un niveau minimaliste...

La question cruciale de la direction d'école reste posée, bien que le SE- UNSA ait œuvré avec succès pour faire recruter des personnels sur les missions d'aide administrative.

Dans le second degré, nous déplorons toujours le sort réservé aux TZR. L'UNSA éducation ne peut que regretter l'affectation des stagiaires depuis le groupe de travail de début juillet. De nombreux changements ont eu lieu pendant l'été sans même en avertir les organisations syndicales, c'est dommageable. Nous demandons la tenue d'un groupe de travail fin août pour une harmonisation consultée des affectations dans les établissements du second degré.

Concernant la rentrée, elle fut très difficile pour de nombreux chefs d'établissement devant jongler avec les différents types de contrats. Le travail a été beaucoup plus important pour construire les emplois du temps des enseignants et obtenir les moyens adéquat en fonction des besoins.

A l'aube de l'ouverture des chantiers métiers dans le second degré, l'UNSA éducation tient à rappeler ses exigences :

La reconnaissance officielle des missions autres que les heures de cours

Dégager du temps pour le travail en équipe et permettre la rémunération de toutes les missions de coordination

Offrir la possibilité de diversification du métier et indemniser les missions supplémentaires

Améliorer la mobilité géographique

Relancer la formation continue

Intégrer les professeurs d'EPS dans le corps des certifiés avec un horaire hebdomadaire de 18 heures

Prendre en compte le temps de préparation des séquences devant élèves pour les enseignants documentalistes

Réduire le temps d'enseignement des collègues exerçant en éducation prioritaire pour permettre la prise en charge collective de ses problématiques particulière

Réduire le nombre de réunions dans les collèges et lycées pour se concentrer davantage sur la tâche première d'enseignement

Charte de la laïcité : Nous estimons que c'est une avancée positive qui clarifie le droits et devoirs de chacun.

La **formation initiale** doit reprendre ses droits. L'UNSA Education sera particulièrement attentive à la mise en œuvre et au démarrage des ESPé, qui n'est pas simple. Nous militons pour qu'elles soient :

- De véritables écoles de formation professionnelle des enseignants, qui ne se contentent donc pas d'une approche disciplinaire, mais apportent les compétences métiers indispensables
- Des écoles de formation professionnelle initiale et continue pour tous les acteurs éducatifs, permettant la constitution d'une culture commune et l'élaboration de projets construits ensemble (entre enseignants de différents niveaux, avec les animateurs, les éducateurs sportifs, les intervenants artistiques, les autres personnels éducatifs de l'Ecole...).

Rythmes scolaires : Nous demandons à ce que des assouplissements soient possibles là où les conseils d'école le demandent.

Afin de remédier à l'inégalité entre les territoires en matière d'offre éducative périscolaire, il faut trouver des mécanismes de péréquation.

Programmes : nous attendons la consultation. Le SE-Unsa est satisfait de voir une perspective d'évolution des programmes, d'autant plus si les enseignants contribuent

UNSA éducation Bourgogne

bourgogne@unsa-education.org

à cette démarche, de façon collective et individuelle. Nous sommes intervenus à différentes reprises auprès du ministère pour que le temps dédié à cette consultation soit pris sur le temps de classe. Le ministre a fait un tout autre choix, nous le déplorons. Nous tenons aussi à ce qu'aucune obligation ne soit faite de remonter les contributions par voie hiérarchique, ce qui n'a pas été le cas...

Administratifs : Nous demandons qu'ils soient aussi pris en compte dans les efforts de redéploiement.

Pour conclure, le projet de loi de finances pour 2014 a été présenté au Conseil des ministres du 25 septembre et prévoit + 8 800 postes dans l'enseignement scolaire. L'UNSA Education souhaite que soient pris en compte de manière significative les besoins de notre région et de nos départements.

Blocage des salaires L'Unsa Fonction publique ne cesse de le répéter : trois années de blocage, c'est déjà trop, une quatrième serait insupportable ! Certes, il y a la crise, les fonctionnaires ne la nient pas mais nous la subissent comme tous les citoyens !

Dernier point et pas des moindres : **les retraites**. L'Unsa a fait le choix de la concertation. Les militants SE UNSA s'interrogent malgré tout sur l'aménagement des fins de carrière. Car être enseignant et finir à 62 ans et plus peut inquiéter bon nombre de nos collègues.